La société civile fête sa victoire dans une longue affaire de lutte antitabac au Brésil

Après cinq ans d'attente, la société civile brésilienne peut enfin applaudir une décision de la Cour suprême qui donne le pouvoir au régulateur d'interdire l'utilisation d'arômes et d'additifs dans les cigarettes.

En 2012, le Brésil est devenu le premier pays au monde à interdire ces substances, y compris le menthol et les édulcorants, dont on sait qu'ils rendent les cigarettes plus attrayantes aux yeux de consommateurs potentiels. Cette décision faisait suite à plus de deux ans de débats et discussions publiques organisés par l'Agence brésilienne de surveillance sanitaire (ANVISA) et auxquels avait pris part l'industrie du tabac.

Mais la réglementation n'est pas entrée en vigueur car la Cour suprême a autorisé la Confédération nationale de l'industrie à présenter un recours en inconstitutionnalité. La Cour suprême a rendu son verdict définitif le 1er février 2018.

Dans sa décision, la juge Rosa Weber a évoqué le besoin de protéger les plus vulnérables, y compris les enfants et les adolescents, et le devoir de l'ANVISA de protéger la population des risques sanitaires. Elle a également souligné que le Brésil est partie à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (FCTC).

« Il s'agit d'une décision majeure pour la santé publique, car elle reconnaît le rôle de l'ANVISA en tant que responsable de la réglementation des produits du tabac, tout en garantissant que des drogues telles que les cigarettes ne seront plus masquées par des arômes et des additifs qui attirent les enfants et les jeunes », a déclaré Mônica Andreis, directrice exécutive d'ACT Health Promotion [1].

Selon l'Institut brésilien du cancer, 256 126 Brésiliens sont morts en 2015 de maladies liées au tabac, soit 12,6% de l'ensemble des décès chez les plus de 35 ans. La charge économique pour le pays a frôlé les 17,5 milliards de $US.

Le tabagisme est l'un des principaux facteurs de risque de MNT, qui ont triplé au Brésil entre 1930 et 2006.

Post Date: Wednesday, 7 février, 2018
Category - News: Announcements
Search Keywords: Tabac, contrôle du tabac, arômes de tabac
Related Resource: NCDs, Tobacco Control and the FCTC [2]
The Tobacco Atlas [3]
Related Link: ACT media release on the Supreme Court decision (in Portuguese) [4]
Related Content: Advocacy and mobilisation for tobacco control and nutrition in Brazil [5]

victoire-dans-une-longue-affaire-de-lutte-antitabac-au-br%C3%A9sil

Liens
[1] http://actbr.org.br/
[2] https://ncdalliance.org/fr/node/3372
[3] https://ncdalliance.org/fr/node/8212
[4] http://actbr.org.br/post/stf-mantem-regra-da-anvisa-que-proibe-cigarro-com-sabor/17122/
[5] https://ncdalliance.org/fr/news-events/news/advocacy-and-mobilisation-for-tobacco-control-and-nutrition-in-brazil